



AOÛT  
2016

## EDITION SPECIALE : tarifs de l'eau

Nos dernières factures d'eau, prenant en compte 14 mois au lieu de 12, montrent une augmentation significative et parfois un doublement. Le sujet de l'eau sur Valencin a été abordé à plusieurs reprises, mais il nous semble important de réaliser cette édition spéciale. Rappelons les raisons de cette augmentation.



« L'eau a un coût, car il faut la prélever, la traiter, la distribuer, la stocker, l'évacuer et l'assainir. Le financement du secteur de l'eau repose en France sur deux grands principes :

**"L'eau paie l'eau"**: les usagers supportent, par leurs factures d'eau, l'essentiel des dépenses liées à la gestion de l'eau qu'ils consomment ; **le budget des communes**, pour les services de l'eau et de l'assainissement, **doit être autonome**, les recettes équilibrant les dépenses.

Le prix de l'eau en France comprend quatre grandes composantes réparties ainsi:

1. distribution de l'eau d'alimentation
2. collecte et assainissement (dépollution) des eaux usées
3. redevances ("péréquation et solidarité")
4. TVA »

Source : CNRS

## Valencin et l'eau

Valencin compte 2 types d'usagers de l'eau. En 2014 :

- 113 abonnés à l'eau potable sans assainissement collectif
- 864 abonnés à l'eau potable avec assainissement collectif

À noter: les abonnés non raccordés à l'assainissement collectif ne le paient pas (travaux, station épuration, etc.)



### 1. Distribution de l'eau d'alimentation

L'absence de stratégie de gestion de ce service ces dernières décennies a conduit la commune à une **situation insoluble**: impossibilité de payer des dépenses obligatoires.

Jusqu'alors, la part collectée pour le réseau d'eau potable n'a pas permis d'entretenir notre patrimoine de 8,85 Millions d'Euros. En 2015, 19 722 € de **recettes de fonctionnement** ont été collectées pour 29 Kms de réseau. Cela **ne suffit pas**.

Notre réseau d'eau est devenu peu à peu vétuste et nous subissons des coupures régulières, baisse/manque de pression dans certains quartiers. Notre commune ne peut pas intervenir, car il n'y a pas de « provision pour travaux » dans notre budget.

La loi basée sur le principe de « **L'eau paie l'eau** » ne permet pas d'utiliser d'autres budgets communaux pour l'eau. **L'augmentation est donc nécessaire**.

Notre commune a dû réaliser un emprunt qui dès à présent finance les projets suivants:

- remplacement de 1090 mètres linéaire de conduite d'eau potable (307 000€ TTC)
- installation d'un surpresseur dans le secteur de Bramfaim (230 000 € TTC): à venir
- entretien d'1 % du patrimoine Eau (88 500€ TTC par an)

## 2. Collecte et assainissement (dépollution) des eaux usées

Notre station d'épuration (STEP) est saturée et déborde lors d'épisodes de fortes pluies en rejetant dans l'Ozon des eaux non traitées: **nous polluons**.

La **police de l'eau** a depuis longtemps et à plusieurs reprises rappelé à l'ordre Valencin en **réclamant une mise en conformité** de notre STEP.

A Valencin, la plupart des eaux pluviales et usées est collectée par une seule canalisation. Ce n'est pas conforme. Un réseau conforme sépare ces eaux. Cette séparation des réseaux d'eau correspond aux travaux que nous réalisons en ce moment.

Cette séparation répondra également, et temporairement, au problème de **saturation de la station d'épuration**.

Les eaux de pluie ne seront plus dirigées vers la station; seules les eaux usées le seront.

Le réseau séparatif apportera une réponse temporaire à notre problème, car le dimensionnement de notre station vétuste est insuffisant à terme, du fait de l'augmentation naturelle de la population valencinoise dans les années à venir (cf. le P.L.U.).

Selon le schéma directeur d'assainissement, l'envoi des effluents vers la station d'épuration de St Fons serait plus économique que la construction d'une nouvelle station sur Valencin.

Un réseau séparatif conforme est impératif pour envisager cette solution future. Valencin n'a donc **pas d'autre choix que de mettre en place le séparatif**.

L'augmentation tarifaire de la part assainissement de notre dernière facture finance cette obligation.



## 3 & 4. Redevances « péréquation et solidarité » & TVA

Définis par l'**agence de l'eau** et l'**Etat**

En conclusion, l'augmentation des prix de l'eau permet...

de **mettre en conformité**,

d'**améliorer**,

d'**entretenir nos réseaux** en fournissant un **service de qualité**.

Nos anciens tarifs de l'eau, **jugés anormalement bas par le conseil départemental**, ne nous ont pas permis d'obtenir de subvention. De même, les primes d'épuration versées par l'agence de l'eau ont été quasiment supprimées. **Nos réseaux d'eaux ont atteint un tel niveau d'obsolescence et de non-conformité que tous les acteurs retirent leurs aides...**

En 2017, le nouveau prestataire SUEZ remettra à niveau ses tarifs. SUEZ (Lyonnaise des Eaux) a entamé les travaux laissés de côté par *La Nantaise Des Eaux*. Une **réunion publique** aura lieu **avant la fin de l'année** avec la participation de SUEZ. Nous répondrons donc tous, ensemble, aux questions sur le sujet de l'eau à Valencin.

Nous sommes conscients de l'effort que nous devons faire et qu'une augmentation des prix n'est jamais populaire. Mais **nous agissons dans l'intérêt de tous**.

Sans cette action, l'augmentation aurait eu lieu de toute façon, afin de payer les amendes de non-conformité et de réparer les dégâts qui se seraient inévitablement produits.

Après l'augmentation, **nous sommes en-dessous de la moyenne nationale du prix de l'eau**.

La part communale se stabilisera dans nos factures à venir, puisque les budgets sont en ligne avec les travaux obligatoires engagés.

Le conseil municipal a donc voté le rattrapage des augmentations nécessaires ainsi que l'emprunt associé. **Cette augmentation est majeure**, mais permet seulement le **retour à un niveau « normal »**.

Sur ce sujet comme pour les autres, **nous restons à votre écoute en Mairie et sur le site [WWW.VALENCIN.FR](http://WWW.VALENCIN.FR)**.

